



Actualités



Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Mercredi 28 mars 2024

→ www.cgt-cd13.org

F3SCT = ex-CHSCT

Bâtiment Mirabeau 2:

La délégation F3SCT sur la régulation de l'ambiance thermique du bâtiment a permis de clarifier le calendrier et le déroulement des opérations de climatisation des 187 bureaux concernés

Cette délégation s'est déroulée en présence des représentants de la DME de la DRH et de son Service qualité de vie au travail, du SBHS ainsi que du Secrétariat général de la DGAS et des organisations syndicales.

Après un diagnostic sur les possibilités offertes à la réfection de la climatisation dans le bâtiment d'Arenc, la collectivité a opté sur une réfection totale induite par la trop grande fragilité de l'installation existante.

■ Climatisation

Ainsi, il a été décidé d'équiper chaque bureau de climatiseurs afin d'apporter une solution efficace d'ici au 31 mai prochain. Il s'agira de placer des appareils de 45cm sur 36cm qui demanderont certes une adaptation de l'aménagement des bureaux mais qui devraient répondre aux problématiques rencontrées l'an dernier. Ces appareils décrits par les services de la DME comme limitant les nuisances so-

nores dégageront l'air frais vers le haut. Cette installation à sortie extérieure demande une isolation en façade. Des panneaux seront donc apposés depuis l'extérieur et n'entraîneront aucune intervention sur les vitres puisque reposeront sur le remplacement des châssis afin de permettre la sortie extérieure en façade. Très peu d'intervention, à part l'installation électrique, se feront de l'intérieur.

Au cours du mois de mai les agents en charge de l'installation interviendront en nacelle et de façon verticale pour équiper chacun des bureaux concerné.

L'opération de mise en fonction de la climatisation se déroulera entre avril et fin mai. La semaine du 8 avril sera consacrée à la fourniture d'un planning opérationnel puis entre fin avril et fin mai la mise en place des climatiseurs sera programmée afin que l'installation soit finalisée la dernière semaine de mai, voire la première semaine de juin.



La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



Formation Spécialisée
en Santé, Sécurité et
Conditions de Travail

Dans les services les raccordements électriques ont débuté.

La mise en œuvre de la pose des climatiseurs ne devrait prendre qu'une demi-journée d'intervention et visera la connexion entre l'appareil et l'embout extérieur.

Cette opération au coût de 260 000 euros a appelé de nombreuses questions de la part de notre organisation syndicale.

Nous avons eu l'assurance qu'aucun écoulement extérieur ne devrait être à déplorer du fait même du système de vapeur placé en extérieur et vers le haut.

La DME est en train d'étudier la possibilité de mise en place d'une horloge qui permettra à l'arrêt du système en dehors des heures d'occupation et devrait revenir vers nous pour en préciser l'opérationnalité.

Sur la question des caissettes d'eau qui pourraient s'accumuler dans les appareils, la DME a précisé que nous devrions pas, a priori, rencontrer de problème de ce type... mais que si tel était le cas, l'exploitant se chargerait de cette opération. Ces climatiseurs neufs ne devraient pas présenter ce genre de difficultés, à moins d'être défectueux.

Le climatiseur pourra être réglé à l'intérieur voire être arrêté manuellement.

L'entretien de ses appareils sera assuré par le prestataire régulièrement et en cas de difficulté le dièse 1 pourra être actionné par le personnel.

Cette délégation très technique sur le fonctionnement et la mise en œuvre de la climatisation nous a permis d'insister à nouveau et à plusieurs reprises sur le caractère indispensable d'informer les agents et nos organisations syndicales des perspectives quant au devenir du bâtiment d'Arenc et surtout sur la relocalisation des personnels.

À nouveau aucune réponse n'a pu être apportée sur cette question qui est pourtant essentielle.

La CGT a demandé la communication des projets en cours en vue d'un relogement global de la direction PHPBA et de la MDPH. La collectivité dit avoir entendu notre demande sans pouvoir à l'heure actuelle apporter d'information plus précise.

Nous restons à votre disposition. La CGT réitère sa demande de réunion quant au futur relogement de la Direction PHPBA et de la MDPH.

La CGT, votre syndicat de proximité !

